



AGIR ENSEMBLE

ASSOCIATION RECONNUE
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 16 février 2018, Sylv'ACCTES a bénéficié d'un rescrit fiscal délivré par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP). Ce rescrit a établi que l'association est un organisme d'intérêt général oeuvrant à la défense de l'environnement naturel.

2024 : Une année de structuration interne et de consolidation territoriale

L'année 2024 a été marquée pour Sylv'ACCTES par une dynamique de développement solide et structurée, traduisant la maturité croissante du dispositif et l'élargissement de son ancrage territorial. Plus que jamais, notre mission – soutenir une gestion forestière vertueuse, adaptée aux enjeux locaux et au changement climatique – s'est déployée de manière concrète sur le terrain. Les retours des bénéficiaires sont unanimes : au-delà des aides, c'est une dynamique de confiance, de co-construction et d'autonomie qui se met en place. Notre Association démontre ainsi qu'il est possible de concilier ambition environnementale, viabilité économique et appropriation locale.

Ainsi, sur l'ensemble de l'année, 2 260 hectares de forêts ont été accompagnés dans cinq régions, à travers 37 Projets Sylvicoles Territoriaux (PST) actifs. Ces projets traduisent la capacité de l'Association à intervenir dans des contextes forestiers variés, en mobilisant des travaux adaptés : diagnostics sylvicoles, actions sur la régénération naturelle, désignation d'arbres d'avenir, mise en place de cloisonnements d'exploitation, ou encore gestion différenciée du peuplement.

Le programme « Forêts Orphelines » déployé à travers notre fonds de dotation a réalisé ses premières acquisitions en Chartreuse et en Chablais dans le cadre de collaboration étroite avec les acteurs des massifs. Ce nouvel outil vise à déverrouiller des parcelles forestières en situation d'abandon et de déshérence pour les réintégrer dans des circuits de gestion opérationnels. De nouveaux territoires seront intégrés dans ce programme au cours de l'année 2025.

Le développement du réseau de partenaires publics et privés a été un levier essentiel. 41 mécènes se sont engagés cette année aux côtés de 78 collectivités, permettant à Sylv'ACCTES d'accompagner plus de 1,3 million d'euros d'investissement en forêt. Ces soutiens confirment l'intérêt croissant des acteurs économiques et des collectivités pour une action territoriale concrète en faveur des forêts.

Au-delà du soutien financier, l'approche partenariale de Sylv'ACCTES s'est renforcée. Les conseils scientifiques et techniques régionaux, les réunions de

concertation territoriale et les tournées forestières ont permis d'asseoir la qualité des projets et de répondre aux attentes des acteurs locaux. L'entrée en phase opérationnelle de nouveaux territoires (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Île-de-France) illustre notre capacité à adapter notre méthodologie à des contextes forestiers divers.

L'année 2024 a également été marquée par des initiatives de sensibilisation ambitieuses, à destination des enfants, des mécènes, des étudiants et des collaborateurs. La création de supports pédagogiques, les visites de terrain et les ateliers en forêt ont permis de mieux faire comprendre les réalités de la gestion forestière et les enjeux liés au fonctionnement des écosystèmes.

Enfin, l'évolution de notre gouvernance et le renforcement de l'équipe témoignent de notre volonté de structurer durablement notre action. La mise en place d'un comité régional en Occitanie, les recrutements effectués, ainsi que notre participation à des projets européens de recherche, traduisent cette montée en puissance.

Sylv'ACCTES poursuit ainsi son chemin : avec rigueur, méthode et une ambition constante d'agir collectivement pour les forêts, en lien étroit avec les acteurs de terrain. Ce rapport est le reflet d'une année dense, où les résultats tangibles s'ajoutent à la reconnaissance croissante du rôle que peut jouer une Association ancrée localement, à la croisée des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

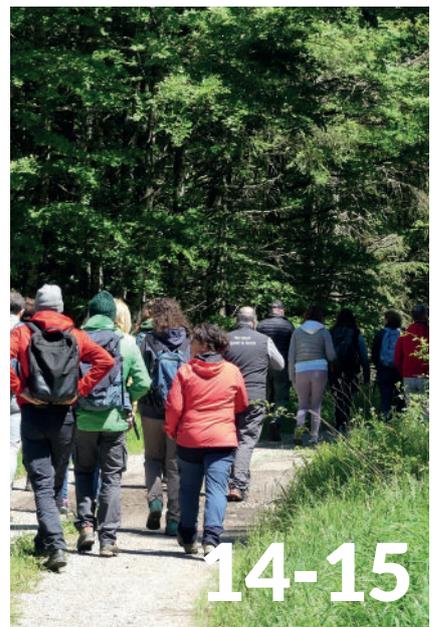


Raymond Vial
Président de Sylv'ACCTES

Sommaire



- 5-6** Qui sommes-nous ?
- 7** Nos partenaires publics
- 8** 2024 en chiffres
- 9** Les travaux accompagnés en forêt
- 10-11** Nos actions en forêt
- 12** Le programme « Forêts Orphelines »
- 14-15** Nos mécènes
- 16-17** Des temps forts
- 18** La sensibilisation
- 19** Côté communication
- 20-21** Le bilan financier
- 22** La concertation : explications
- 23** Petit lexique sylvicole



Qui sommes-nous ?

L'association Sylv'ACCTES a été créée pour encourager et accompagner la gestion forestière vertueuse répondant aux enjeux écologiques, sociaux et économiques. Grâce à la contribution de collectivités, entreprises, mécènes, particuliers, partenaires forestiers, associations de protection de la nature, elle contribue ainsi à l'adaptation des forêts au changement climatique.

Le contexte

Avec ses 17 millions d'hectares, la forêt représente 30% du territoire métropolitain français. 90% de cette forêt est entre les mains de propriétaires (privés et communes) disposant d'une large autonomie dans leur choix de gestion.

Or, l'absence de financement pour les travaux sylvicoles hors reboisement ou plantation, se traduit dans beaucoup de massifs par des pratiques d'exploitations dommageables pour les écosystèmes, une sylviculture régulière en monoculture orientée vers le seul objectif de production de bois et l'uniformisation des forêts. Il en résulte une perte de biodiversité importante, un déficit économique pour le territoire et une grande vulnérabilité de ces forêts au changement climatique.

La mission de Sylv'ACCTES

Créée en 2015, Sylv'ACCTES est une association reconnue d'intérêt général. Elle propose des financements et un appui technique aux propriétaires souhaitant s'engager dans la gestion vertueuse de leur forêt.

Elle finance des actions forestières qui ont systématiquement un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages, et répondant à un cahier des charges stricte élaboré lors de concertations locales.

Pour trouver les fonds, elle sollicite entreprises, fondations, collectivités et grand public qui souhaitent agir concrètement et localement.



Nos principales activités

- Animation de concertations territoriales dans un cadre d'intérêt général
- Expertise sylvicole
- Appui au financement de travaux en forêt : levée de fonds publics et privés
- Portage foncier (programme « Forêts Orphelines »)

Notre gouvernance

Sylv'ACCTES est administrée par son conseil d'administration. S'adjoint également les compétences d'un conseil scientifique et technique ayant pour rôle de lui délivrer des avis consultatifs sur les Projets Sylvicoles Territoriaux (PST) proposés à Sylv'ACCTES.

Le conseil d'administration prévoit deux autres collèges, celui des collectivités et des ambassadeurs. Non encore pourvus à ce jour.

Nos membres fondateurs :



Collège des membres fondateurs

- Raymond Vial - Président de Sylv'ACCTES Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Pierre Athanaze - Secrétaire de Sylv'ACCTES Métropole de Lyon
- Thierry de Lignerolles - Trésorier de Sylv'ACCTES Banque Neuflyze OBC

Collège des territoires

- Lucien Maire, Charte Forestière du Bugey
- Christian Raucaz, Parc Naturel Régional des Bauges

Collège des entreprises

- David Bosch, SDCC (Société Dauphinoise de Charpente Couverture)

Qui sommes-nous ?



Loïc Casset
Délégué général
loic.casset@sylvacctes.org



Audrey Monot
Coordinatrice mécénat
et communication
audrey.monot@sylvacctes.org



Jean-Sébastien Jacquet
Coordinateur technique
jean-sebastien.jacquet@sylvacctes.org



Camille Peytavi
Chargé de mission territoires
camille.peytavi@sylvacctes.org



Agnès Dulong
Chargée de mission programme
« Forêts Orphelines »
agnes.dulong@sylvacctes.org



Charlotte Chastagnaret
Chargée de mission mécénat
et communication
charlotte.chastagnaret@sylvacctes.org



Bettina Leblanc
Chargée de mission territoires
bettina.leblanc@sylvacctes.org



Octave Giraud
Chargé de mission territoires
octave.giraud@sylvacctes.org



Alexis Pivard
Chargé de mission collectivités
alexis.pivard@sylvacctes.org

Nos partenaires publics

S'engager dans le dispositif Sylv'ACCTES c'est porter ensemble une démarche et un outil qui répondent concrètement aux besoins du territoire.

Régions

Auvergne-Rhône-Alpes
Bourgogne-Franche-Comté
Grand Est
Île-de-France
Occitanie

Départements

Ain
Drôme
Isère
Savoie

Métropoles et agglo

Agglo le Puy-en-Velay
Agglo Meuse Grand Sud
Annonay Rhône Agglo
Arlysère
Clermont Auvergne Métropole
Grand Annecy
Grand Bourg Agglomération
Grenoble Alpes Métropole
Haut-Bugey Agglomération
Métropole de Lyon
Montélimar Agglomération
Pays de Gex agglo
Pays Voironnais
Villefranche Beaujolais Saône

Chartes forestières

Bas-Dauphiné Bonnevaux
Chambaran

Intercommunalités

Bugey Sud
Charlieu Belmont
Cluses Arves et Montagnes
Cœur de Savoie
Crestoix et Pays de Saillans (Cœur de Drôme)
La Dombes
Le Grésivaudan
L'Oisans
Matheysine
Montagnes du Giffre
Monts et Coteaux du Lyonnais
Moselle et Madon
Pays Barrois
Pays de Colombey et du Sud-Toulois
Pays de Dieulefit Bourdeaux
Pays de la Déodatie
Pays de Remiremont et de ses vallées
Pays de Revigny
Pays du Diois
Pays du Mont Blanc
Pays du Saintois
Pays Tarentaise Vanoise
Pays Terres de Lorraine
Porte de Maurienne
Portes de Meuse
SIAC du Chablais
Syndicat de l'Ouest Lyonnais
Syndicat Mixte du Beaujolais
Terre Valserhône L'Interco

Terres Toulouise
Trièves
Val de Drôme
Vallée de Chamonix Mont-Blanc
Vallée de Thônes

Parcs Naturels Régionaux (PNR)

Ardennes
Aubrac
Bauges
Chartreuse
Gâtinais français
Grands Causses
Haut-Jura
Haut-Languedoc
Livradois Forez
Monts d'Ardèche
Morvan
Parc National de Forêts Pilat
Pyrénées Ariégeoises
Pyrénées catalanes
Vercors
Volcans d'Auvergne

Associations

Biovallée
Espace Belledonne

Notre méthodologie

Du sur-mesure : les actions de sylviculture financées sont adaptées à chaque massif et à leur problématique.

- 1** La concertation locale animée par Sylv'ACCTES : réunions publiques pour identifier les urgences et enjeux sylvicoles du territoire.
- 2** La construction du mode de gestion : les partenaires terrain et les gestionnaires forestiers locaux décident ensemble des travaux à conduire pour répondre aux urgences sylvicoles identifiées collectivement. Sylv'ACCTES apporte son expertise sylvicole pour nourrir les réflexions.
- 3** La validation : le conseil scientifique et technique régional - organisme indépendant - s'assure de la compatibilité du projet avec les trois indicateurs d'impact Sylv'ACCTES.
- 4** Le financement des travaux : les propriétaires de forêt peuvent déposer leur demande d'aide. Sylv'ACCTES vient en solidarité et prend en charge jusqu'à 70% du coût des travaux. Les aides sont financées grâce au soutien des collectivités, mécènes (entreprises, fondations, fonds de dotation) et donateurs particuliers.

2260 ha

surface de travaux forestiers accompagnés

soit plus de 10 260 ha depuis la création de l'Association

1,3 M €

investis en forêt pour plus de

660 K €

d'aides octroyées

42

mécènes engagés

pour soutenir l'Association en fléchant les dons vers des travaux et/ou du fonctionnement

37

projets sylvicoles territoriaux (PST) actifs

7

nouveaux PST

PNR du Haut-Jura, PNR du Morvan, Parc National de forêts, Grenoble Alpes Métropole, Grand Anney, La Dombes, PNR du Gâtinais français

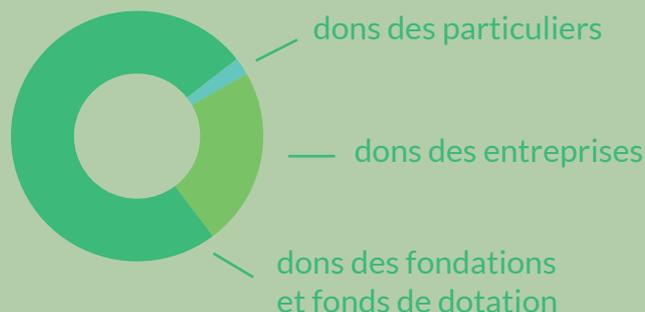
5

régions d'intervention

Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Île-de-France

1,2 M €

de dons collectés



Les travaux accompagnés en forêt

Sylv'ACCTES est engagée dans la pratique d'une sylviculture adaptative et progressive pour permettre, en plus de la production de bois, le maintien des paysages, de la biodiversité, de la qualité des sols, de l'eau et de l'air et la protection contre les risques naturels. Pour cela, elle s'appuie sur les processus naturels afin d'atteindre une forêt plus étagée et plus diversifiée. Un écosystème plus complexe, plus fonctionnel et donc plus résilient face au changement climatique.

Favoriser

la régénération naturelle présente

Privilégier

le mélange d'essences et d'âges des arbres

Prendre en compte

l'évolution climatique dans le choix des essences d'avenir

Préserver

la qualité des sols en limitant les opérations mécaniques impactantes

1

Le diagnostic

Première étape de travail du gestionnaire pour appréhender la composition de la forêt, la nature du sol, les conditions climatiques locales et les enjeux environnementaux ...

2

Les cloisonnements d'exploitation

Cette opération permet de restreindre la circulation d'engins à des accès délimités tout en facilitant la conduite des travaux de sylviculture. Le sol forestier à l'intérieur de la parcelle est ainsi préservé de tout tassement ou impact.

3

Le travail du peuplement adulte

Cela inclut la prise de mesure, la désignation d'arbres d'avenir de grande qualité ou d'essences rares, la désignation d'arbres porteurs d'habitats ou d'arbres à enjeux de biodiversité... Ce travail favorise l'étagement progressif de la forêt et une diffusion de la lumière jusqu'au sol permettant ainsi la régénération naturelle.

4

Le travail sur la régénération naturelle

Cela consiste en l'observation fine de la régénération naturelle à différents stades. Les gestes, localisés et fins, permettront éventuellement d'orienter la concurrence afin de favoriser certains individus ou d'optimiser leur croissance (cassage, annélation, taille de formation, détourage localisé...). Ces travaux sont une étape clef pour promouvoir la diversité des essences.

Nos actions en forêt, bilan des travaux

Région Auvergne-Rhône-Alpes

1028 ha de travaux accompagnés
333 583 € d'aides accordées
soit 660 574 € d'investissement en forêt

5 PST renouvelés : PNR des Bauges, PNR du Livradois-Forez, Arlysère, Belledonne et Sud Isère
3 nouveaux PST : Grenoble, Annecy et la Dombes
1 PST en cours d'élaboration : PNR des Volcans d'Auvergne et Annonay Rhône Agglo

2024 a été une année de consolidation pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans les massifs alpins, d'excellentes dynamiques de travaux se poursuivent en forêt publique, comme dans la chaîne de Belledonne et du Vercors. Malgré les dépérissements observés dans les Savoies, le Pays de Gex et le Bugey, les priorités restent la promotion de peuplements structurés et d'un équilibre fonctionnel entre les essences. A noter la progression de la qualité des soins cultureux et notamment du travail d'essences feuillues comme l'érable sycomore, le hêtre, le tilleul... Autre originalité, la mise en place de cloisonnements d'exploitation dans certains secteurs du Vercors afin de préserver le fonctionnement des sols et de soigner les exploitations.

Les massifs de plaine de Bourg-en-Bresse, de la Dombes et du Massif central, voient de belles dynamiques se consolider en forêt privée. Le traitement à couvert continu de peuplements feuillus issu de taillis sous futaie (TSF) appauvris ou d'anciennes plantations résineuses, donnent d'excellents résultats avec des chantiers de travaux sur régénération naturelle prometteurs....

Région Occitanie

360,35 ha de travaux accompagnés
49 477,51 € d'aides accordées
soit 81 411,32 € d'investissement en forêt

L'année 2024 a permis de confirmer le déploiement de l'Association, avec un doublement du nombre de dossiers déposés. La forêt privée reste, comme en 2023, très majoritaire dans les travaux accompagnés. Toutefois la rencontre de techniciens ONF a permis localement de confirmer un attrait pour le dispositif, accompagner l'irrégularisation et la diversification de leurs peuplements dans une optique de résilience face aux changements climatiques.

Les travaux soutenus portent autant sur des opérations d'amélioration du peuplement adulte (diagnostic de peuplement, désignation de tiges d'avenir, inventaire de biodiversité, matérialisation de cloisonnement, coupe d'amélioration déficitaire), que de travail sur la jeunesse (dégagement, élagage, et autres interventions en futaie irrégulière). Les travaux de compléments de régénération n'ont concerné que peu de dossiers.

Enfin, l'année 2024 a marqué la fin de l'expérimentation que menait Sylv'ACCTES sur le territoire depuis trois ans et par la volonté forte de la Région et des communes forestières, de maintenir la dynamique et pérenniser la présence de l'Association localement. Un Comité régional Occitanie, émanation du conseil d'administration de Sylv'ACCTES va ainsi être constitué.



Nos actions en forêt, bilan des travaux

Région Grand Est

854 ha de travaux accompagnés
272 531,00 € d'aides accordées
soit 547 481,21 € d'investissement en forêt

1 nouveau PST : *Parc National de forêts*

.....

L'année 2024 a marqué l'adhésion de la Région Grand Est au dispositif Sylv'ACCTES venant ainsi pérenniser le déploiement de l'Association sur le territoire régional. L'augmentation du nombre de tournées forestières techniques et la sensibilisation d'un grand nombre de propriétaires forestiers lors de visites de chantiers ont permis d'asseoir les dynamiques de travaux sur les territoires de plateaux (Pays Barrois, Pays terres de Lorraine), d'intensifier l'accompagnement des forêts vosgiennes (Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées) et d'appuyer la réalisation de premiers travaux sur le territoire ardennais (PNR des Ardennes). Bien qu'une majorité des dossiers déposés concerne l'accompagnement des forêts publiques du territoire, on constate depuis 2024 un équilibre des dossiers reçus avec la forêt privée, essentiellement en Meuse et dans les Vosges.

Région Île-de-France

1 nouveau PST : *PNR du Gâtinais français*

.....

L'année 2024 a permis la sélection du premier territoire pilote de l'expérimentation Sylv'ACCTES en Île-de-France : le Parc Naturel Régional du Gâtinais français. L'élaboration du projet sylvicole territorial de ce territoire s'est vue soutenue par la forte mobilisation des services de la Région, de Fibois Île-de-France, du PNR du Gâtinais français et des acteurs de la forêt privée (CNPFF, Fransylva). Cela a permis la finalisation de trois itinéraires techniques en phase avec le contexte forestier local. Ils ont été validés lors de la tenue du premier Comité Scientifique et Technique Sylv'ACCTES Île-de-France en octobre. La fin d'année a également permis l'identification, avec les services de la Région et le département de Seine-et-Marne, d'un nouveau territoire susceptible de porter l'expérimentation du dispositif Sylv'ACCTES : la Communauté de communes Bassée - Montois.

Région Bourgogne-Franche-Comté

19 ha de travaux accompagnés
2 010,00 € d'aides accordées
soit 2 870,72 € d'investissement en forêt

3 nouveaux PST : *Parc National de forêts, PNR du Haut-Jura et PNR du Morvan*

.....

Cette année marquait la première année d'expérimentation du dispositif Sylv'ACCTES en région Bourgogne-Franche-Comté à travers le déploiement de l'association sur trois territoires pilotes, à savoir : le Parc National de forêts, le Parc Naturel Régional du Haut-Jura ainsi que le Parc Naturel Régional du Morvan. L'élaboration de PST au sein de ces territoires a permis une forte mobilisation d'acteurs forestiers locaux et régionaux tout au long des processus de concertation. Un premier conseil scientifique et technique régional Sylv'ACCTES de Bourgogne-Franche-Comté s'est tenu au mois d'octobre en vue de valider les différents PST et d'acter l'entrée du dispositif en phase opérationnelle. L'occasion pour Sylv'ACCTES d'accompagner, dès la fin de l'année 2024, de premiers travaux sylvicoles sur le territoire du Morvan.

Quelques chiffres :

37 projets sylvicoles territoriaux actifs (PST)

39 tournées forestières à destination de plus de 500 élus, gestionnaires, techniciens et propriétaires

+ de 1000 participations d'élus et gestionnaires à des temps de sensibilisation à la gestion vertueuse des forêts

+ de 100 000 heures d'ouvriers forestiers co-financées grâce à Sylv'ACCTES (source : taux horaire moyen France Travail)

Le programme « Forêts Orphelines »

Pour agir sur le morcellement forestier, Sylv'ACCTES a créé le fonds de dotation *Des forêts pour Demain*. Le programme, lancé en octobre 2023, a pour objectif de remettre en gestion des micro-parcelles forestières.

Le contexte

La moitié de la forêt privée est composée de parcelles de moins de 4 ha non gérées ou sans garanties de gestion durable. Ce morcellement freine de plusieurs manières la gestion durable de la forêt : taille insuffisante pour la conduite d'une gestion, enclavement des parcelles, disparition des limites de propriété, carence de propriétaire connu...

Ces parcelles présentent de faibles surfaces et sont disséminées ce qui en fait des biens peu attractifs. Pour autant, les propriétaires de ces parcelles sont responsables de la bonne gestion de ce patrimoine naturel. Cette part significative de la forêt contribue à de nombreux services socio-environnementaux (paysages, biodiversité, qualité de l'eau, protection contre les risques naturels...), au-delà de la production de bois.

La solution proposée

Pour agir sur le morcellement forestier, Sylv'ACCTES a créé le fonds de dotation *Des forêts pour Demain*. Le programme vise à se positionner en acquéreur de dernier recours pour des parcelles afin de reconstituer progressivement des unités de gestions cohérentes et viables. Et faire ainsi des propositions de remises à disposition auprès de forestiers (particuliers, ONF, groupements forestiers, ASLGF, communes...). Ce programme vise les parcelles de moins de 4 ha situées dans les territoires soumis à un PST.

Les mécènes du programme



Chartreuse Officium 167 et mécène anonyme.

Le processus de remise en gestion

Proposer une solution

de dernier recours aux propriétaires (privés et publics) pour les parcelles de moins de 4 ha et après qu'une animation territoriale ait été menée : offre d'achat ou offre de donation.

Reconstituer

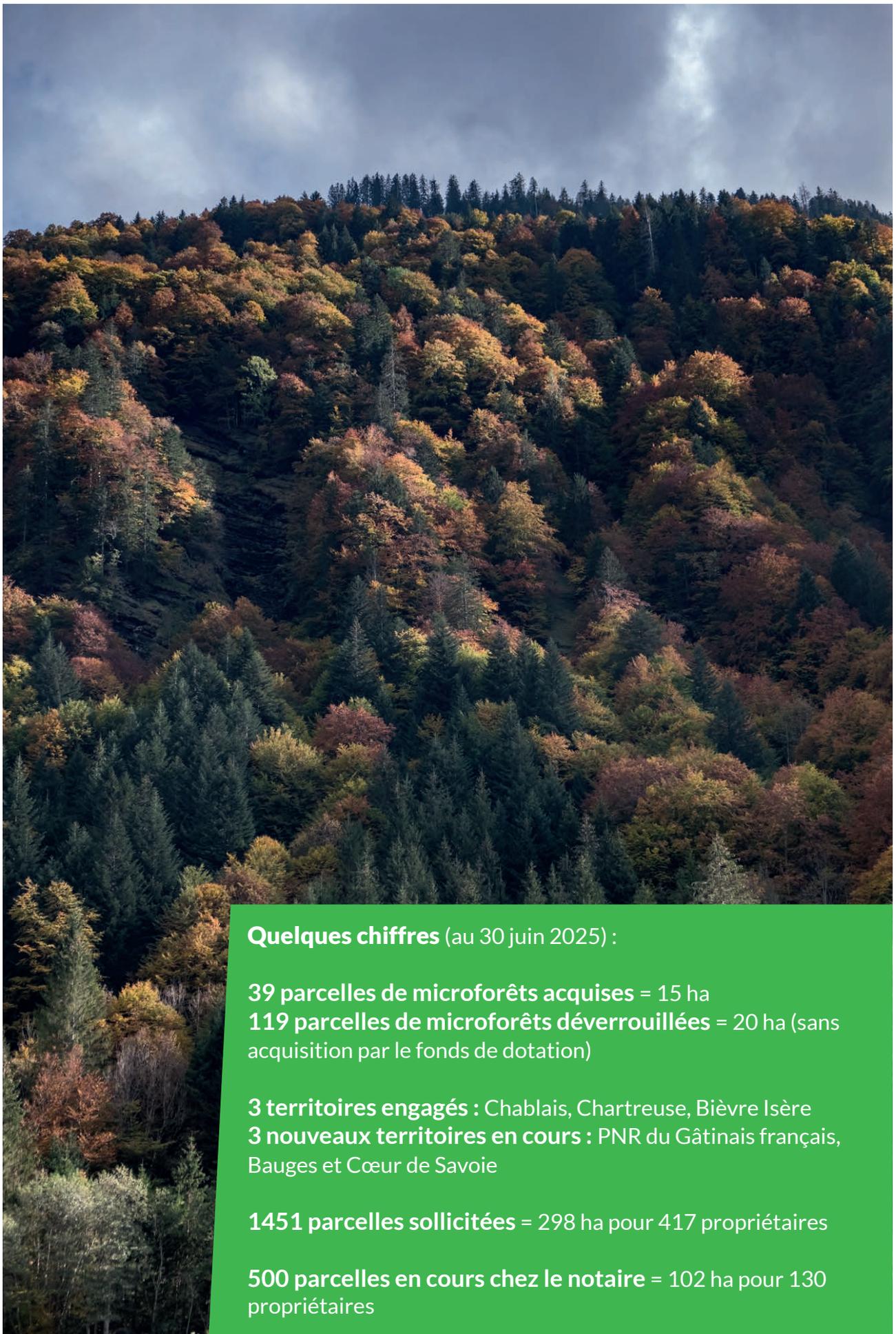
et porter des unités de gestion cohérentes et viables car il faut minimum 4 ha de forêt pour engager une gestion durable.

Valoriser

ces parcelles par leur intégration systématique dans des trajectoires de gestion validées par Sylv'ACCTES et ses territoires partenaires.

Remettre à disposition

ces unités de gestion sous garantie de gestion durable auprès de gestionnaires de forêts (particuliers, groupements forestiers, ASLGF, communes, ONF...).



Quelques chiffres (au 30 juin 2025) :

39 parcelles de microforêts acquises = 15 ha

119 parcelles de microforêts déverrouillées = 20 ha (sans acquisition par le fonds de dotation)

3 territoires engagés : Chablais, Chartreuse, Bièvre Isère

3 nouveaux territoires en cours : PNR du Gâtinais français, Bauges et Cœur de Savoie

1451 parcelles sollicitées = 298 ha pour 417 propriétaires

500 parcelles en cours chez le notaire = 102 ha pour 130 propriétaires

Nos mécènes

Un grand merci à tous nos mécènes et donateurs (entreprises, fondations, fonds de dotation, particuliers) qui nous accompagnent dans nos actions en forêt et dans la vie et l'évolution de l'Association.

Ils nous ont rejoint en 2024



fondation GLÉNAT



L'OCCITANE
Foundation

Fonds Caissa



Ils sont toujours à nos côtés

Brasserie du Mont Blanc, Caterpillar Foundation, Chartreuse diffusion, Club des Sports de Chamonix, Comptoir des signaux, ECM Technologies, Fonds de dotation Foehn, Fondation Concrete, Fondation Crédit Mutuel Alliance fédérale, Fondation de France, Fondation Petzl, Fondation Sidas World, Fonds de dotation Anyama, Fonds de Dotation Domorrow, France Nature Environnement, Groupama Rhône-Alpes Auvergne, Mirova Foundation, Okofen, POMA, SDCC, Vois-là, Whympr, 1% for the planet.

Merci également aux mécènes pour leurs dons via la plateforme HelloAsso : Apinov, Creastyle Impex, Agence Danke, Ecential Robotics, Challancin, Japp, l'art du CVC, Pharmacie AVRIL, Les bureaux d'études RÉALITÉS et Run the Alpes.



Chez Opinel, notre engagement ne se limite pas à la fabrication de couteaux : il s'inscrit dans une relation forte et durable avec notre territoire. Depuis toujours, nous avons à cœur de valoriser les ressources locales, notamment le bois, matière première emblématique de nos manches. Le hêtre, que nous utilisons principalement, provient de forêts situées à proximité. Cette proximité nous rend d'autant plus conscients de la nécessité de préserver ces ressources, pour aujourd'hui comme pour demain.

C'est dans cette logique de responsabilité et de transmission que nous avons choisi de soutenir Sylv'ACCTES. Leur approche nous a convaincus par sa rigueur, son ancrage territorial et son exigence de dialogue avec les acteurs locaux. Leurs projets reposent sur une gestion durable des forêts, pensée sur le long terme, dans un juste équilibre entre exploitation raisonnée, biodiversité et résilience des milieux.



François Detroyat, Directrice Marketing & Communication - Opinel

Retour sur les rencontres pour la planète organisées par le 1% for the Planet

Dans le cadre des Rencontres pour la Planète organisées par le 1% for the Planet France, les 15 et 16 octobre, Sylv'ACCTES a été présélectionnée dans la catégorie Forêt & Vie Sauvage.

Deux challenges :

- Créer une vidéo d'1 minute 39 pour présenter son défi environnemental : apporter une expertise sylvicole et un soutien financier aux propriétaires dans la gestion de leurs forêts ;
- Pitcher le projet en 8 minutes devant un large panel de mécènes.

Grâce aux Rencontres et à la campagne de crowdfunding, Sylv'ACCTES a collecté 25 420 € ! Un grand merci aux nouveaux mécènes présents : Terre d'Oc, Fondation Nature & Découverte, Fondation Léa Nature, Laboratoire Catalyons, Apus Energy Consulting.



Nos mécènes

Les autres formes de mécénat

Une entreprise peut également apporter à l'organisme qu'elle entend soutenir, des biens, des moyens en personnel, des services, des compétences. Il s'agit de dons en nature. Nous ont ainsi accompagnés :

- Nicomak, spécialisée dans le conseil et la formation en matière de RSE, met à disposition entre 2024 et 2025, les compétences de ses salariés dans le cadre de la stratégie de développement de Sylv'ACCTES et la revue des processus interne.
- Manufacture Deux-Ponts a réalisé l'impression de supports pédagogiques pour les actions de sensibilisation.
- L'entreprise Millet a fait don de produits techniques à l'équipe Sylv'ACCTES.

La sensibilisation à destination des collaborateurs des mécènes

Cette année encore, l'Association a emmené en forêt les mécènes. La forêt vitrine en Chartreuse, sur le site de production de la société Chartreuse Diffusion, mise à disposition de Sylv'ACCTES est ainsi l'occasion de partir sur un sentier aménagé. Cela permet de sensibiliser et de montrer que l'humain a toute sa place en forêt, dès lors que ses actions sont respectueuses des équilibres propres à cet écosystème si particulier.

Sylv'ACCTES a par ailleurs développé un atelier pédagogique à destination des collaborateurs des mécènes. L'objectif est de fournir quelques clés de lecture pour comprendre ce qu'est la forêt française et les enjeux de sa gestion. L'Association a proposé une dizaine d'ateliers cette année, pour sensibiliser ainsi plus de 350 collaborateurs aux enjeux de gestion forestière.



Être mécène à Sylv'ACCTES

Découvrir Sylv'ACCTES

Via une rencontre, une visio, un appel avec une personne de l'équipe en charge du mécénat ou encore sur notre site internet : <https://sylvacctes.org/>

Acter la collaboration et la nature du soutien

Une convention lie les deux parties, généralement entre un à trois ans. Le mécène peut ou non affecter son don sur le volet investissement (soutien au financement des travaux forestiers par exemple) et/ou le fonctionnement de l'Association, les budgets étant cloisonnés.

Rendre visible le projet de mécénat

Selon le niveau d'engagement et le souhait du mécène, Sylv'ACCTES peut mettre en lumière le soutien sur ses outils print et digitaux. L'Association met également à disposition des outils pour permettre au mécène de parler de son partenariat.

Embarquer les collaborateur.rices

Selon le niveau d'engagement et le souhait du mécène, Sylv'ACCTES propose différentes actions de sensibilisation pour expliquer pourquoi et comment elle préserve le patrimoine forestier.

Et repartir ensemble pour plus d'impact

Le Cercle des entreprises pour la forêt a pour objet d'accompagner Sylv'ACCTES dans son évolution, son fonctionnement, sa stratégie. Il est présidé par David Bosch (SDCC).

Des temps forts

Sur le terrain avec les étudiants de l'Université de Grenoble



4 mars 2024
à Gresse-en-Vercors (Isère)

Après la visite d'une scierie, Sylv'ACCTES a emmené en forêt les étudiants en master LEA - parcours RESET de l'Université Grenoble Alpes pour comprendre les enjeux de la gestion forestière. Dominique Greslou, conseiller municipal, et Lucas Davaze, glaciologue-climatologue, étaient présents. L'occasion d'un échange riche autour de la forêt d'un territoire que Sylv'ACCTES accompagne depuis plusieurs années.

L'équipe Sylv'ACCTES se renforce



septembre 2024
à Lyon (Rhône)

Arrivée de deux collaborateurs pour accompagner le déploiement de Sylv'ACCTES : Bettina Leblanc, au poste de chargée de mission « territoires ». Elle assure l'animation et la coordination des PST dans le Massif Central, l'Occitanie et une partie de l'AURA. Ainsi que Octave Girard, apprenti ingénieur à AgroParisTech.

Premiers travaux accompagnés dans les Ardennes



11 mars 2024
à Arreux (Ardennes)

Visite en forêt communale où Sylv'ACCTES a accompagné le renouvellement d'un Taillis sous Futaie (TSF). Zoom sur l'ouverture de cloisonnements d'exploitation et sylvicoles (réseau de voies d'accès permettant de structurer la gestion tout en protégeant le sol). Le dégagement d'un tapis de ronces très dense (broyer la ronce concurrençant directement l'accès à la lumière des semis de chênes déjà installés). Et l'utilisation de répulsif sur brosse de semis (trico) en vue de protéger les semis dégagés contre la dent du gibier.

Un nouveau livret pédagogique dans le Forez



septembre 2024
dans le Livradois-Forez (Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et la Loire)
3000 exemplaires ont été imprimés afin d'être distribués aux enfants par le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez partenaire du projet avec le concours du mécénat d'Aux Arbres Citoyens.

Visites de chantiers forestiers avec nos mécènes



6 et 13 juin 2024 à Lent (Ain) et à Saint Agnan-en-Vercors (Drôme)

L'équipe Sylv'ACCTES a emmené deux groupes de mécènes en forêt, dans le Vercors et le bassin de Bourg-en-Bresse. Au programme : faire découvrir un chantier forestier accompagné par l'Association, en présence du gestionnaire forestier et du propriétaire.

Dans la forêt de plaine de Lent, le travail du gestionnaire Stéphane Martin vise principalement la valorisation de la dynamique existante et notamment la promotion de la diversité et de la qualité dans la régénération naturelle.

Dans la hêtraie-sapinière de Die, à proximité de Saint Agnan-en-Vercors, l'action du technicien ONF, Colas Rysiewicz, porte sur un travail fin d'amélioration et de structuration du peuplement adulte. Ce travail aura pour conséquence la stimulation progressive d'une régénération naturelle au sein de laquelle la promotion des minorités sera cruciale.

Dans chacune de ces forêts, les groupes ont pu appréhender différentes étapes clés accompagnées par Sylv'ACCTES : le diagnostic, les ouvertures de cloisonnements, différents marquages et martelage, le travail de la régénération naturelle à différents stades via des démonstrations de cassage, d'annélation, de taille de formation...

Des temps forts

Intervention pour les élèves ingénieurs d'AgroParisTech



25 septembre 2024
à Vassieux-en-Vercors (Drôme)

Une journée à destination des élèves de 3^e année (gestion forestière d'AgroParisTech Nancy), a été réalisée par Jean-Sébastien Jacquet et Colas Rysiewicz de l'ONF. Cette intervention n'est pas isolée. L'Association est de plus en plus sollicitée pour des formations ou des participations à des journées d'échanges techniques avec des entreprises de travaux forestiers (ETF), des gestionnaires forestiers indépendants, des équipes ONF.

Audition par le Conseil Economique Social et Environnemental



13 novembre 2024
à Paris (Île-de-France)

Audition dans le cadre d'une saisine sur « la restauration des écosystèmes ». L'intervention a permis de nuancer une situation sanitaire des forêts françaises très contrastée d'un territoire à l'autre. De rappeler les risques d'une adaptation des forêts basée exclusivement sur des approches curatives et de montrer les intérêts d'approches préventives directement inscrites dans les modes de gestion.

Observateur pour un projet européen de recherche



30 octobre 2024
à Munich (Allemagne)

Sylv'ACCTES a participé au projet Interreg Alpine Space DIVERSE comme observateur, à la suite de la sollicitation des Communes forestières Auvergne Rhône-Alpes. L'objectif de ces échanges, d'échelle européenne, faire le lien entre gestion forestière et biodiversité.

Sylv'ACCTES est de plus en plus souvent invitée à intervenir sur différents projets de recherches. Par exemple, aux côtés de l'INRAE dans le projet Interreg Alpine Space Soil sur la mise en commun des connaissances transfrontalières sur la gestion des sols et la prise en compte des réglementations européennes par les collectivités du massif alpin.

Intervention à la Commission Européenne



20 novembre 2024
à Bruxelles (Belgique)

Sylv'ACCTES a été invitée à assister à la conférence « Vers des forêts européennes résilientes » s'inscrivant dans le cadre du règlement européen sur la restauration de la nature. Cette conférence a promu le lien entre des écosystèmes forestiers sains et des économies forestières résilientes. Co-organisée par les députés européens Danuše Nerudová (PPE), Marina Kaljurand (S&D), Michal Wiezik (Renew), Tomas Waitz (Verts) et Fern, cette conférence a réuni des décideurs politiques, des membres de la société civile, des forestiers, des scientifiques et des entreprises pour discuter de l'avenir des forêts européennes et la manière d'accroître leur résilience économique et environnementale. Deux tables rondes ont mis en lumière des témoignages très concrets sur des formes d'organisation et d'actions pour atteindre ces objectifs ambitieux.

Publication d'un article sur le scolyte typographe :

Certains insectes ont une renommée qui dépasse la lisière des forêts. En effet, le sujet des scolytes fait la Une et touche de plus en plus de massifs forestiers.

Sylv'ACCTES a partagé son regard et son expérience sur les scolytes typographes sous la plume de Jean-Sébastien Jacquet : la biologie du scolyte dans un climat changeant, le contexte historique et climatique, quelles actions possibles...

A lire : <https://sylvacctes.org/actualite/scolyte/>

La sensibilisation à destination des enfants

Depuis 2022, en coopération avec des collectivités partenaires (parc naturel régional, charte forestière, communauté de communes) et grâce au soutien de mécènes, l'Association propose la réalisation de livrets pédagogiques.

Les livrets pédagogiques

Ces ouvrages visent à sensibiliser les plus jeunes, de 9 à 11 ans, à la forêt, à partir de celle qui les entoure. Les enfants sont ainsi guidés par deux personnages, Van et Lou, et un expert, Léo. Ils découvrent les principaux sites du territoire, son histoire, la faune et ses habitats, les essences d'arbres et les métiers du bois. Les livrets ont été pensés et approuvés par des enseignants, partenaires forestiers, associations environnementales et des enfants. Ils sont distribués lors d'animations portées et financées par la collectivité. Des bilans sont établis à la fin de l'année scolaire avec le retour des enseignants, des animateurs...

La distribution continue pour l'année scolaire 2024/2025 et un nouveau livret est en construction pour la rentrée 2025.



Les territoires	Livrets distribués
Bas-Dauphiné-Bonnevaux	1000 exemplaires
Le Grésivaudan	6000 exemplaires
Vallées de Thônes	2000 exemplaires
Mont-Blanc	1550 exemplaires
Livradois-Forez	3000 exemplaires

« Nous distribuons le livret aux enfants au milieu de la première séance en salle : il nous permet alors d'aller plus loin dans nos réflexions sur la forêt. Lors de la seconde séance en forêt, nous mettons l'accent sur la compréhension et l'utilisation des outils du livret. A l'issue de ces deux temps, les enfants ont une bonne compréhension globale du livret et de ses outils : ils semblent d'ailleurs particulièrement enthousiastes à l'idée de les tester avec leurs familles ! Les enfants ont pour la plupart l'habitude d'aller en forêt, que ce soit avec leur famille et/ou avec leur enseignant-e. Ils ne manquent pas de fait d'intérêt pour ce milieu et pour autant, ils semblent peu le connaître et les confusions sont nombreuses. Les enfants sont désireux de connaître encore plus le monde de la forêt et le livret est une belle porte d'entrée pour eux ! »

Gary Calluela, animateur à l'Écomusée de Thônes

Côté communication

L'Association a renforcé sa visibilité grâce à une communication dynamique, mêlant supports print et actions digitales. Ces efforts ont permis de toucher un public plus large et de valoriser nos actions tout au long de l'année.

Communication digitale

En 2024, la communication digitale a été renforcée. Avec en fin d'année 2023 le lancement du nouveau site internet et une optimisation du référencement naturel. Mais aussi la diversification des publications : vidéo, article, carrousel, interview, post en collaboration.

La Lettre de Sylv'ACCTES :

- Deux lettres par an
- Taux d'ouverture moyen de 53 %

Réseaux sociaux et évolution N-1 :

- 3414 abonnés linkedin, +25 %
- 434 abonnés instagram, +21 %
- 313 abonnés facebook, +36 %

Focus : mobilisation pour la journée internationale des forêts

Pour la Journée internationale des forêts, le 21 mars 2024, de nombreux mécènes se sont associés à Sylv'ACCTES pour relayer leur engagement sur les réseaux sociaux. Retombées : 5 publications sur linkedin et instagram.



Suivez-nous !



Communication print

- Édition d'un nouveau flyer
- Création d'un kit de communication pour les événements (roue des feuilles, explication des types de futaies)
- Élaboration du dépliant « En forêt avec Sylv'ACCTES », outil pédagogique pour les ateliers de sensibilisation

Dans les médias

Sylv'ACCTES a bénéficié de bons relais de communication grâce à la presse, tant au niveau national que local.

Les retombées :

- 27 articles dans la presse locale, nationale et spécialisée
- 2 interviews radio

Quelques articles 2024 :

France Bleu Champagne Ardennes, le 12 mars :

« [Qu'est-ce que la régénération naturelle des forêts ?](#) »

Le Progrès, le 17 mai :

« [La communauté de communes de la Dombes veut protéger ses forêts](#) »

Fondation de France, le 17 mai :

« [La gestion vertueuse des forêts, un enjeu prioritaire de la transition écologique](#) »

La Tribune AURA, le 16 juillet :

« [Filière bois : le Parc naturel du Livradois-Forez en quête d'une gestion durable de la forêt](#) »

Midi Libre, le 26 novembre :

« [Ariège : au PNR, des itinéraires de gestion durable sur mesure](#) »

Campagne Grand Est

De avril à juin 2024, Sylv'ACCTES a lancé une campagne de communication grand public à la demande de la Région Grand Est. La campagne vise à sensibiliser un public large aux missions de l'association et aux enjeux de la forêt, créer un lien de solidarité avec le donateur et déclencher & collecter des fonds.

Parole aux territoires en vidéo :

Sylv'ACCTES est allée à la rencontre de ses partenaires locaux qui œuvrent sur le terrain à préserver les forêts du territoire. Une vidéo a été tournée sur chaque territoire de la région Grand Est : les Vosges, les Ardennes, le Pays Barrois et la Lorraine.

Objectif réussi :

Engager 1000 hectares de forêts en Région Grand Est dans une gestion vertueuse d'ici fin 2024.

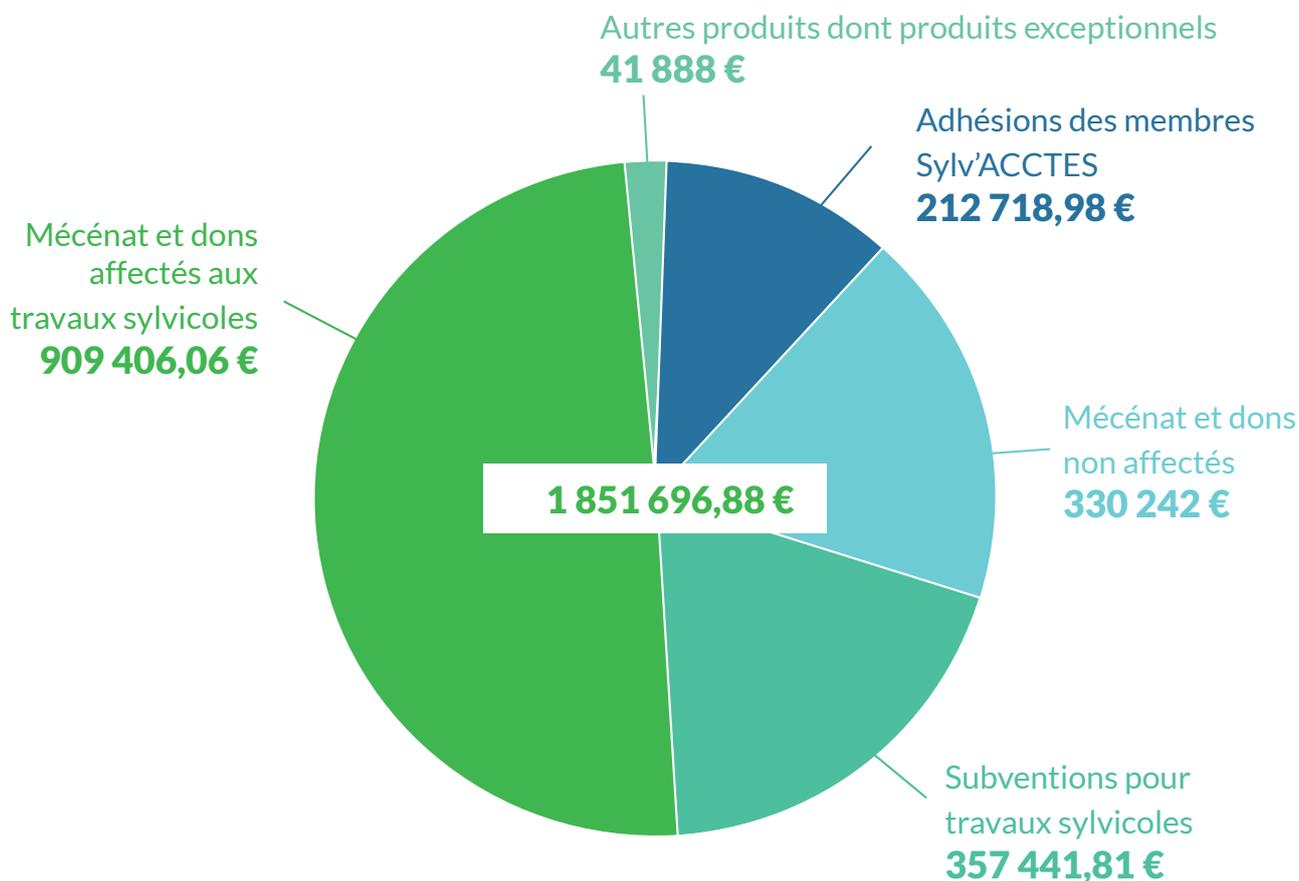
Les retombées :

- Côté presse : 8 articles dans la presse nationale et locale
- Côté digital : les vidéos ont cumulé plus de 6K vues durant la période mai-juillet 2024



Le bilan financier

Ressources 2024

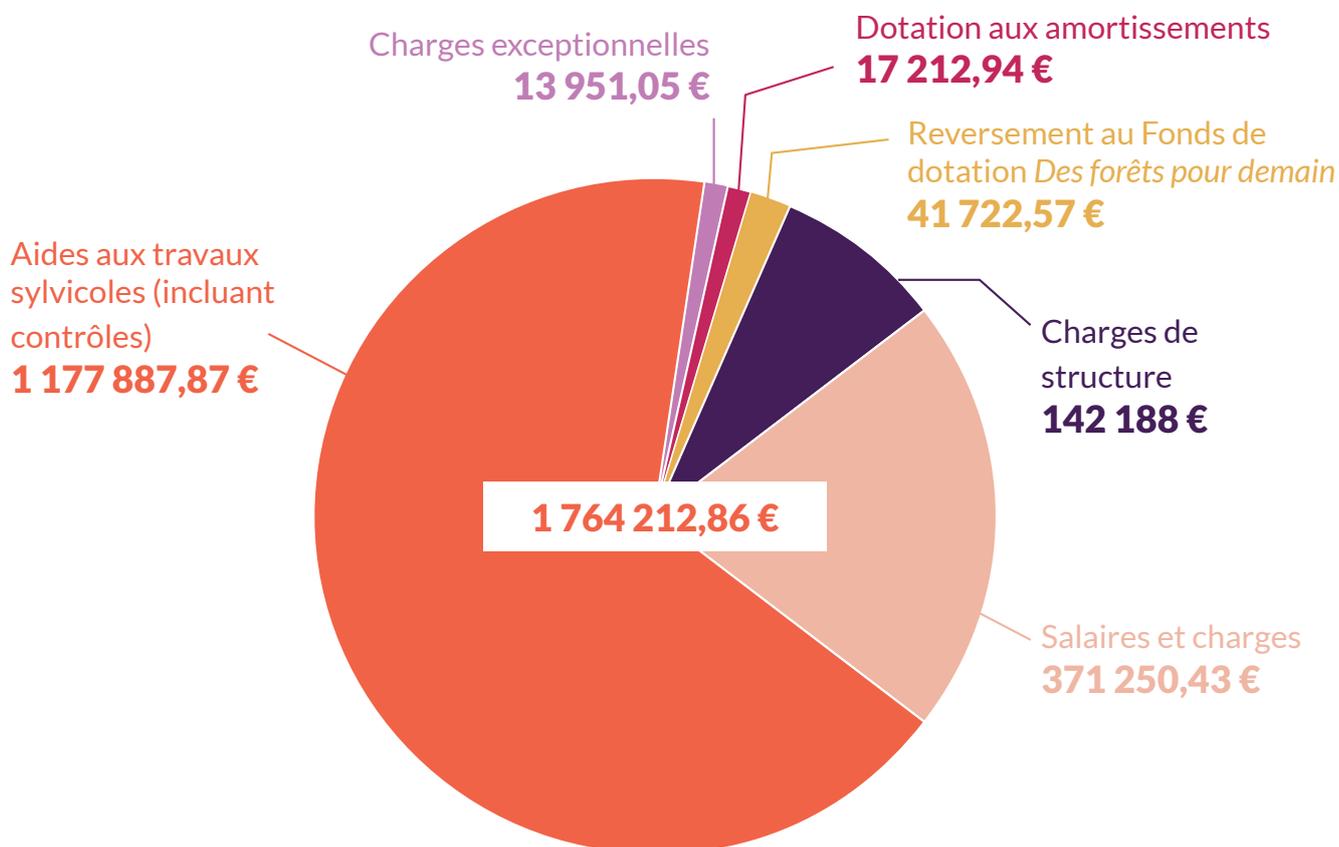


Ressources 2024	
Mécénat et dons affectés aux travaux sylvicoles	909 406,06 €
Subventions pour travaux sylvicoles	357 441,84 €
Mécénat et dons non affectés	330 242,00 €
Adhésions des membres Sylv'ACCTES	212 718,98 €
Autres produits dont produits exceptionnels	41 888,00 €
Subventions sur projets spécifiques	0 €
Total Ressources	1 851 696,88 €

Un résultat qui s'élève à **87 484,02€** dont un report de 40 000 € lié à un recrutement 2024 décalé à 2025.

Le bilan financier

Charges 2024



Charges 2024	
Aides aux travaux sylvicoles engagées incluant contrôles	1 177 887,87 €
Salaires et charges	371 250,43 €
Charges de structure	142 188,00 €
Reversement au FDD Des forêts pour demain	41 722,57 €
Dotation aux amortissements	17 212,94 €
Charges exceptionnelles	13 951,05 €
Prestations externes	0 €
Total Charges	1 764 212,86 €

La concertation, singularité Sylv'ACCTES

La concertation est la première étape pour toute création d'un projet sylvicole territorial (PST). Elle débute par une réunion publique pour identifier localement les urgences et enjeux sylvicoles du territoire.

En amont de la réunion de concertation, l'Association réalise une phase d'expertise locale. Cette phase vise à capitaliser les informations déjà disponibles sur la forêt du territoire et à faire un tour d'horizon des enjeux déjà identifiés et des pratiques observées ou souhaitées. Ces éléments seront mobilisés lors de la première réunion de concertation. Ce travail est réalisé conjointement avec le territoire.

Ensuite la réunion de concertation, organisée par le territoire et animée par Sylv'ACCTES a pour objectifs d'identifier et de prioriser les urgences sylvicoles du territoire.

Qui participe ?

- Des forestiers du territoire (propriétaires et/ou gestionnaires) ;
- Des associations naturalistes locales ;
- Des structures avec des activités en interactions directes ou indirectes avec la forêt locale : syndicat de rivière, association de chasse, office de tourisme, association d'habitants... etc.
- Des structures de politique publique présentant des attentes vis-à-vis de des forêts locales : SDIS, agence de l'eau, conservatoire botanique, conservatoire d'espaces naturels, office français de la biodiversité, office national des forêts, etc.

Quels sont les points abordés ?

- La situation particulière d'une essence forestière ou d'une typologie de peuplement (vis-à-vis des effets du changement climatique ou de pratiques forestières constatées) ;
- La situation particulière de certaines zones forestières du territoire (pouvant présenter des enjeux de protection contre les risques naturels, d'accueil et de préservation d'une biodiversité particulière, de tensions entre les usagers de l'espace forestier...)



- L'observation de certaines pratiques sylvicoles susceptibles de perturber tout ou partie des fonctions assurées par les écosystèmes forestiers locaux (mode d'exploitation, mode d'organisation de la gestion, choix d'essences...).

Le caractère d'urgence est qualifié par un accord ou une sensibilité majoritaire des participants vis-à-vis des points soulevés. Sylv'ACCTES n'a pas vocation à intervenir sur toutes les forêts du territoire, la priorisation des urgences est donc une contrainte nécessaire.

De manière pratique, elle ressemble à quoi la réunion de concertation ?

Il s'agit d'une réunion physique qui réunit entre 15 à 80 personnes. L'animateur Sylv'ACCTES s'attache à créer une dynamique d'échange où chacun se sent libre de prendre la parole, de partager son point de vue et ses opinions. L'objectif est de trouver un consensus entre les acteurs pour identifier les urgences sylvicoles.

Petit lexique sylvicole

Arbre à enjeux environnementaux

Souvent appelé arbre à haute valeur écologique (HVE) : arbre qui joue un rôle crucial dans l'écosystème forestier.

Ces arbres peuvent présenter des caractéristiques uniques comme de gros diamètres, des cavités pour les nids, des décollements d'écorce, ou appartenir à des espèces rares. Ils fournissent habitat et nourriture à de nombreuses espèces et contribuent à l'équilibre naturel de la forêt, y compris une fois morts.

Écosystème

Ensemble composé d'un milieu (le biotope) et d'êtres vivants qui interagissent entre eux et avec le milieu (la biocénose).

Étagement / stratification

Fait référence à la structure verticale d'un peuplement forestier, c'est-à-dire la répartition des végétaux en différentes strates ou niveaux (arborée, arbustive, herbacée). Cette organisation verticale est importante pour la biodiversité, car elle crée une diversité d'habitats et de microclimats au sein de la forêt.

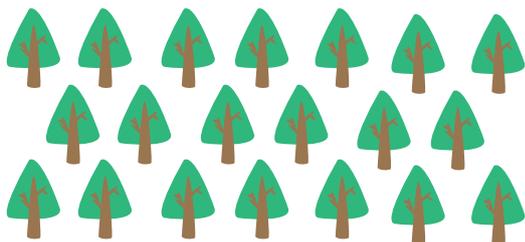
Futaie irrégulière

Une forêt composée de différentes essences d'arbres, d'âges également différents présentant un étagement des houppiers.



Futaie régulière

Une forêt composée majoritairement d'une seule essence d'arbre où tous les individus ont le même âge et donc la même taille.



Itinéraire de gestion

Aussi appelé itinéraire sylvicole : trajectoire ou un programme précis de coupes et de travaux forestiers planifié sur le long terme pour une parcelle ou un massif forestier. Il vise à atteindre des objectifs sylvicoles spécifiques, qui peuvent inclure la protection de l'environnement, l'amélioration de la biodiversité, la prise en compte des enjeux sociaux et économiques locaux, ainsi que la production de bois.

Martelage

Opération qui consiste à marquer les arbres à l'aide d'un marteau forestier ou de peinture pour indiquer ceux à récolter ou ceux à préserver. Une marque est généralement apposée à hauteur de personne et une autre au pied de l'arbre pour contrôle après la coupe.

Morcellement forestier

Désigne la division d'une forêt en petites parcelles de propriétaires différents. Ce phénomène est souvent un handicap à la mise en œuvre d'une gestion forestière de qualité, car les petites surfaces rendent les opérations sylvicoles plus complexes et moins rentables dans certains cas.

Peuplement forestier

C'est une population d'arbres caractérisée par une structure et une composition homogènes sur un espace déterminé.

Régénération naturelle

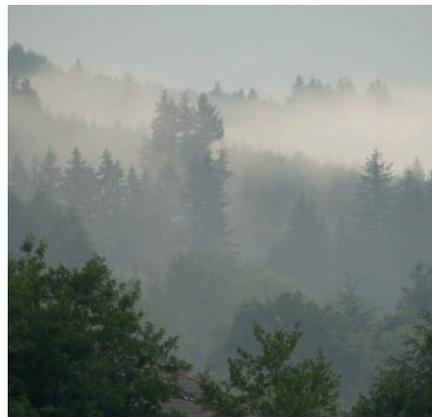
Capacité d'un milieu à se reconstituer sans intervention extérieure par la germination des graines et la dynamique naturelle propre à l'écosystème.

Station forestière

Désigne une étendue de terrain homogène sur les plans du climat, du relief, du sol et de la végétation spontanée. La connaissance des stations, sur une forêt donnée, permet au gestionnaire forestier d'orienter ses choix de gestion.

Sylviculture mélangée

Gestion qui vise à accompagner et respecter les processus naturels de la forêt avec un mélange d'essences d'arbres et une diversité d'âges et de tailles.



23 rue Jean Baldassini
69007 Lyon
04 72 76 13 23

contact@sylvacctes.org
www.sylvacctes.org

Vous avez envie de nous soutenir ? Faites un don !

